

POUR
TRAVAUX
ET
NOUVELLES

appelez 1000 ou 1001
Imprimerie Moderne

TRAVAUX DE TOUTS GENRES
A VOTRE
SATISFACTION

LE QUOTIDIEN

LE
ET
ENCOURAGE
LE JOURNAL LOCAL

Abonnement \$2.00
par année.

SEUL ORGANE QUOTIDIEN
DE LA
RIVE SUD

LA CIE DE PUBLICATION DE LEVIS, Prop.

LEVIS, JEUDI, LE 12 JUILLET 1934

VOL. LV, No. 156

ILS FONDENT LE PARTI DE "L'ASSIETTE AU BEURRE"

M. Fred. A. Monk et plusieurs autres dont les noms restent cachés veulent "re-libéraliser" le parti libéral. --- Pour les engins Diesel, et une plus grande part dans le patronage.

Montréal, 12. — La décision de "re-libéraliser" le parti libéral de la province de Québec a été prise hier soir, à une assemblée de partisans libéraux. Les orateurs à cette réunion déclarèrent qu'ils espéraient "réformer le parti libéral". Toutefois, ils n'annoncèrent pour le moment aucun plan concernant leur programme de réforme. Le principal discours de la soirée fut prononcé par M. Fred-A. Monk, un organisateur libéral de vieille date. M. Monk dit, entre autres choses, qu'il voulait bien faire comprendre que les organisateurs libéraux "n'ont pas l'intention de former un troisième ou un quatrième parti", en dépit des rumeurs mal fondées de certains

journaux.

"Nous voulons", dit-il, "injecter plus de libéralisme dans le parti libéral. Un projet de programme a été préparé dans ce sens, mais nous ne sommes pas encore prêts à le rendre public. On ne doit pas oublier que nous sommes des libéraux et que nous entendons rester des libéraux."

Il ajouta qu'il voyait le besoin de certaines réformes dans le parti libéral, réformes qui lui miteraient le pouvoir des financiers dans l'exploitation des ressources naturelles aux dépens du peuple. Il approuva également la municipalisation des ressources électriques.

HOWSON VOUDRAIT UNE ELECTION GENERALE EN ALBERTA

Le chef du parti libéral proteste contre l'avènement du ministère Reid. --- "Vous n'avez pas de mandat".

Edmonton, 12. — M. W.-R. Howson, député et chef du parti libéral de l'Alberta, a déclaré hier au sujet du gouvernement provincial qui est entré en fonctions ces jours-ci: "Ce gouvernement n'a pas de mandat du peuple, et s'il a un peu le sens de ses responsabilités envers les électeurs de l'Alberta, il ordonnera immédiatement une élection générale."

Cette déclaration est venue à la suite de l'assermentation et l'avènement au pouvoir du ministère Reid qui succède au ministère Brounlee dont le chef M. Brownlee élu comme chef de parti à la dernière élection vient de démissionner à la suite d'un procès retentissant que vient de lui faire sa sténographe Mlle Vivian MacMillan.

DE NOUVELLES GREVES ECLATENT AUX ETATS-UNIS

Les ouvriers dans les textiles et les aciéries exigent la reconnaissance de l'union et le système de la "boutique fermée".

Washington, 11. — De nouveaux troubles ont éclaté aujourd'hui dans les textiles et aciéries des Etats-Unis au moment où le gouvernement s'efforce de mettre fin aux difficultés qui règnent depuis longtemps sur la Côte du Pacifique.

Une troisième compagnie de l'acier a annoncé la fin de ses relations avec les associations ouvrières des employés de manufactures de fer, d'acier et d'étain, à cause de ce qu'on a appelé "l'élément radical" de l'union, et les chefs de l'union, affiliée à la Fédération Américaine du Travail, n'ont pas voulu faire de commentaires.

Une autre grève est à la veille d'éclater aux moulins textiles d'Alabama. Les membres de l'union ont demandé des heures

moins longues de travail et de meilleurs salaires et on dit qu'ils se sont prononcés en faveur d'une grève dont la date sera connue à une assemblée de dimanche.

Les employés de l'American Thread Company" de Fall River, Mass., se sont mis en grève hier pour réclamer le système de la "boutique fermée".

On a aussi demandé le congés du président Roosevelt pour empêcher la grève possible de 20,000 membres du conseil du travail des employés de la marine à New-York. Herbert Bennett, président du conseil, a déclaré qu'une grève serait déclarée dans quelques jours à moins que le président intercede pour les ouvriers.

LES CIES DE FILMS PRETES A SE SOUMETTRE

Prêts à annuler n'importe quel film pouvant provoquer protestation pour raison de morale.

New-York, 12. — Les distributeurs de films s'inclinent devant les demandes de ceux qui veulent que le cinéma soit épuré de tout ce qui est contraire à la morale. Les théâtres dans le cas de n'importe quel film pouvant provoquer "une protestation motivée par des raisons morales".

Cette décision a été annoncée par une Motion Pictures Producers and Distributors of America Inc au nom de 10 grosses compagnies qui font partie de l'Association: Columbia, Educational, First National, Fix, Metro-Goldwyn-Mayer, Paramount, R-K-O, United Artists, Universal et Warner Bros. L'offre du contrat de cession est limitée aux films dérivés avant le 15 juillet, parce que après cette date, des règlements plus sévères seront appliqués par les producteurs pour assurer le respect de la morale dans les films.

Troubles sérieux à Cuba

Camaguey, Cuba, 12. — Les militaires ont reçu l'ordre, hier soir, de protéger la Banque Royale du Canada et la National City Bank. Les gérants de ces institutions ont été prévenus que des émeutes pourraient bien attaquer les deux banques. On croit qu'un nationalisme poussé à l'outrance incite depuis quelque temps les Cubains à manifester contre les institutions contrôlées en ce pays par le capital étranger.

Les deux soeurs se noient en se baignant

Hamilton, Ont., 12. — Ruby Filman, 16 ans, et sa soeur Doris, 10 ans, se sont noyées hier, lorsqu'elles furent happées par un fort courant. Incapables de nager, les deux soeurs disparurent pour ne plus reparaitre.

On la croit noyée

Des recherches se poursuivent depuis hier matin et se sont continuées toute la nuit, sur la grève, à Beauport, dans l'espoir de retracer une personne, disparue depuis les premières heures de la journée d'hier. La personne dont on est ainsi sans nouvelle est une femme d'environ 35 ans, les cheveux grisonnants. On croit qu'elle s'est jetée dans le fleuve.

JUGEMENT AUJOURD'HUI

La Cour Suprême fera probablement connaître aujourd'hui sa décision en ce qui concerne la permission d'appeler des prévenus Alfred Levesque et Antonio Graveline. Depuis lundi Mtes Alleyne Taschereau et Antonio Laplante attendent le verdict pour savoir s'ils doivent ou non porter le litige devant le Conseil Privé en Angleterre.

DOLLFUSS DIT QUE L'ANARCHIE REGNE A BERLIN

Emil Fey, son ministre, écrit dans son journal: que l'Autriche saura se protéger contre la propagation des anarchistes du pays voisins.

Comme préliminaire à une campagne naziste contre les attentats hitlériens en Autriche, le chancelier Engelbert Dollfuss a concentré en ses seules mains, hier, tous les pouvoirs militaires et policiers du pays.

L'énergique petit chancelier est devenu une sorte de second Mussolini en réorganisant le cabinet et en prenant pour lui les portefeuilles des Affaires Etrangères, de la Sécurité, de la Défense et de l'Agriculture, tout en conservant la chancellerie.

Emil Fey, ancien vice-chancelier et ensuite ministre de la Sécurité, est descendu à la position de "commissaire général pour la Sécurité extraordinaire". A ce titre, il devra obéir aux ordres de Dollfuss agissant comme ministre de la Sécurité, et voir à leur exécution.

Fey se mit immédiatement à la besogne en publiant dans son journal "Abendzeitung" un article violent dans lequel il prévient le chancelier allemand Hitler que l'Autriche réalise que l'anarchie prédomine dans le Reich voisin.

"Par conséquent", dit l'éditorial, l'Autriche doit se protéger, et le moment est arrivé de considérer ce qu'il faut faire pour attaquer le foyer de la contagion. Il n'est aucunement surprenant que les rumeurs les plus graves circulent dans Berlin, dont une qui veut que la France se prépare à marcher sur l'Allemagne".

L'article dit en terminant que si le Reichstag allemand "s'associe à la journée du 30 juin (celle du "nettoyage" naziste), cela signifiera une catastrophe pour l'Allemagne".

Une reine de beauté trouvée morte

Norman, Okla., 12. — Des médecins ont pratiqué une autopsie sur le corps de Mlle Marion Mills, 19 ans, "reine de beauté" de l'Université de l'Oklahoma, tandis que la police recherche son ami, Neal Myers, 22 ans, ancien étudiant, qui a disparu après avoir fait demander un médecin à l'appartement où Mlle Mills a été trouvée. Le corps ne portait aucune marque indiquant la cause de la mort.

Paris, 12. — (Havas) M. Louis Barthou, ministre des Affaires Etrangères, fera connaître aujourd'hui au cabinet français les résultats de son voyage de deux jours à Londres.

A VENDRE

Portes et chassis. Aussi des meubles. S'adresser au Bureau de "Le Quotidien", 41, Avenue Bégin, Lévis.

OTTAWA DEVRA PAYER CETTE RECLAMATION

Le gouvernement fédéral condamné à payer \$175,563. à la Dufresne Construction.

L'hon. juge Angers, de la Cour d'Échiquier vient de condamner le gouvernement fédéral à payer à la Dufresne Construction Company un somme de \$175,563. Cette compagnie obtint en 1929 le contrat des travaux du port de Sorel pour une somme totale de \$300,000. Pendant l'exécution des travaux, les ingénieurs du gouvernement ordonnèrent la cessation des travaux à la suite d'une inondation. Les eaux et la glace endommagèrent plusieurs piliers et les travaux durent être recommencés en plusieurs endroits. Les entrepreneurs adressèrent au gouvernement une réclamation supplémentaire de \$175,563, qu'il refusa de payer sous prétexte que les travaux avaient été nécessités par des circonstances fortuites sur lesquelles il n'avait aucun contrôle.

La Cour décida cependant que le gouvernement était responsable du coût des travaux et le condamna à payer la somme de \$175,563. aux entrepreneurs.

Houle fera deux mois de prison

L'individu qui a dérobé la montre de l'échevin Jos. Boutet, de Saint-Sauveur la semaine dernière, a comparu hier matin devant M. le juge Ferdinand Roy siégeant en Cour des Sessions de la Paix. Comme l'inculpé, un nommé Albert Houle, avait un record assez chargé, le président du tribunal l'a condamné à deux mois d'emprisonnement.

Fiançailles de Mlle M. Bradley à William Mitchell

M. le maire Dr F.-H. Bradley, de Sherbrooke et Madame la mairesse annoncent les fiançailles de leur fille, Margaret Alice, avec M. William Mitchell, ancien trésorier de la province, de Montréal. La cérémonie nuptiale sera célébrée samedi le 4 août, à midi, en la chapelle Saint-Marc de l'University of Bishop's College à Lennoxville.

Victime de l'onde

Rouyn, 12. — M. Albert Deschênes, jeune homme âgé de 28 ans, a été trouvé noyé dans la rivière Ottawa, à 85 milles de Rouyn, le 5 juillet dernier. Des chènes était parti de Rouyn le 7 mai pour aller organiser la grève des bûcherons, avec deux de ses amis à la rivière Cléon. Leur canot chavira dans un rapide, et Deschênes seul coula pour ne plus revenir. Le jury du coroner a rendu un verdict de mort par asphyxie, dû à la submersion. Les parents du jeune homme demeurent à Trois-Pistons.

NOS BETES A CORNES AURONT ENCORE LA MORVE

Londres veut chasser le bétail canadien du marché anglais. --- Autrefois on prétendait la morve, cette fois on essaiera d'abord 15 millions en primes ou un traité avec M. Bennett.

Le gouvernement a annoncé un plan de secours d'urgence pour l'industrie animale britannique comportant le paiement de primes sur certaines classes de bétail d'élevage, et l'institution subséquente d'un contrôle sur les importations de viandes de l'étranger, dont les Dominions.

Exposant dans ses grandes lignes la mesure législative qui sera présentée à la Chambre des Communes, M. Walter Elliott, ministre de l'Agriculture, a esquissé l'initiative que le gouvernement veut prendre, mais n'a pas indiqué jusqu'à quel point s'exercera le contrôle sur les importations.

Le ministre a déclaré que le gouvernement était prêt à débiter \$15,000,000 pour payer des primes pour certaines classes de bétail de boucherie abattu dans le Royaume-Uni entre le 1er septembre de cette année et le 31 mars 1935.

On a appris que le bétail canadien expédié sur le marché anglais pour y être abattu immédiatement n'aura pas droit à la prime. Si cela est exact, cela voudra dire que le bétail de boucherie abattu en moins de trois mois après son importation ne sera pas qualifié pour toucher le subsidie.

Entre temps les négociations vertes avec les Dominions de l'expiration de l'accord d'Ottawa concernant les viandes, il y a onze jours, se poursuivront dans le but de trouver quelque moyen de réduire les importations de viandes dans le Royaume-Uni, moyen que les Dominions pourraient accepter de bon gré.

N. de la R. — Notre bétail verra donc attendre trois mois en Angleterre pour avoir droit à la prime. Pendant ces trois mois, on le déclarera malade de la morve, on l'abattra, il n'aura pas la prime et le tour sera joué.

HEPBURN ATTAQUE LE DRAGON A SEPT TETES

Deux grosses têtes, celles de l'Hydro et des Liqueurs tombent les premières --- Hepburn procède avec l'assurance d'un vétérinaire. --- Economie de plus de \$40,000 par an déjà assurée.

Précédant avec l'assurance de vétérinaires de la politique, les membres du nouveau cabinet ontarien, dirigés par l'honorable Mitchell F. Hepburn, jeune premier ministre âgé de 37 ans, ont commencé à gouverner l'Ontario, hier. Conformément à leurs promesses pré-électorales, ils s'occupèrent d'abord de remplacer les deux plus importantes commissions de la province qui désormais ne coûteront pas à la province, en salaire, la moitié de ce qu'elles en coûtaient sous l'ancienne administration.

M. Hepburn commença par faucher les têtes supérieures de la Commission Hydro-électrique, puis celles de la Commission des

Liqueurs. Le premier ministre n'a pas encore fait connaître ses intentions en ce qui concerne les subordonnés.

La nouvelle commission hydro-électrique a à sa tête M. T. Stewart Lyon, de Toronto, comme président au salaire de \$10,000 par année. Les deux autres commissaires, qui sont ministres de la Couronne, ne toucheront aucun salaire. Ce sont l'hon. T. B. McQueen, ministre de la Voirie, et l'hon. Arthur Roebuck, procureur-général.

M. Edmond-G. Odette, de Tilbury, est désormais l'unique commissaire des liqueurs. Son salaire sera également de \$10,000.

Suite à la page 4

VOYAGES AVANTAGEUX DE QUÉBEC

OLD ORCHARD \$6.50
PORTLAND, BIDDEFORD, KENNEBUNK
BERLIN - - \$4.55 LEWISTON - - \$6.10

Départ VENDREDI, 20 JUILLET
4.10 p.m. HEURE SOLAIRE

Billets valables avec retour par les trains ordinaires partant de Portland à 8 h. a.m. samedi et dimanche, 21 et 22 juillet, et par le train spécial quittant Kennebunk dimanche, 22 juillet comme suit: Dep. Kennebunk 6.45 p.m.; Dep. Biddeford 7.02 p.m.; Dep. Old Orchard 7.15 p.m.; Dep. Portland 7.45 p.m. Billets d'excursion de première non valables dans le "Maine Coast Special" dans chaque direction.

Billets valables en première seulement. Aucun enrégistrement de bagages. Enfants de 5 à 12 ans, moitié prix. Pour renseignements complets consultez l'agent du

CANADIEN NATIONAL

LES TERRAINS DE JEUX A LEVIS

N'oubliez pas pour ce soir, après les prières à Ste-Thérèse, à Notre-Dame, la grande vente à l'encan de toutes les marchandises exhibées sur les terrains. On procèdera aux râfles, etc.

RADIO

Les émissions au poste CKAC

JEUDI, 12

8.15 Marches populaires.
8.30 Chansons françaises.
9.00 "Eton Boys" — C. B. S.
9.15 "In the Luxembourg Gardens" — C. B. S.
9.30 Programme Pompeian.
9.45 Les nonchalants.
10.00 Entre vous et moi.
10.30 Service de nouvelles.
10.35 Ouverture de la Bourse.
10.45 L'Académie de musique C. B. S.
11.00 "The Captivators" C.B.C.
11.30 Programme Mus-Kee-Kee
12.00 L'Heure ensoleillée.
12.15 L'Heure trifluvienne.
12.45 Cours de la bourse.
12.55 Mercuriale des produits laitiers.

12.15 L'Heure trifluvienne.
12.45 Cours de la bourse.
12.55 Mercuriale des produits laitiers.

1.00 Orchestre.
1.15 Causerie sur le Canada.
1.30 "Blues, College Blues".
1.45 Musique bohémienne.
2.00 Récital d'orgue d'Ann Leaf.
2.15 Programme Mus-Kee-Kee
2.45 Concert d'instruments à cordes.

3.00 "Metropolitan Parade". — C. B. S.
3.30 Orchestre.
3.45 "Les ambassadeurs".
4.00 La Symphonie de Détroit.
4.30 Cours de la Bourse.
4.45 La Symphonie de Détroit. — C. B. S.
5.00 Jerry Cooper, baryton.
5.15 Tante Bonne-Humeur.

5.30 Le programme du foyer.
6.15 Musique classique.
6.25 L'heure récréative.
7.00 "Beale Street Boys".
7.15 Sylvia Froos.
7.30 Variétés Mus-Kee-Kee
8.00 Evan Evans, baryton. — C. B. C.
8.15 Walter Pittsers.
8.30 "Par-dessus les toits."
8.34 Orchestre de Philadelphie
10.00 Le vin St-Georges.
10.15 Chronique de l'Ordre.
10.20 Récital de piano.
10.25 Le reporter sportif Molson
10.30 "Presenting Mark Warnow" — C. B. C.
10.45 Fray et Broggiotti, pianistes — C. B. C.
11.00 Chant par Vera Van. CBC.
11.15 Nouvelles du jour.
11.20 Musique de danse.

VENDREDI, 13

8.15 Marches populaires.
8.30 Chansons françaises.
9.00 Deane Moore, — C. B. S.
9.15 "Metropolitan Parade" C. B. S.
10.00 Entre vous et moi.
10.30 Service de nouvelles — C. B. S.
10.35 Ouverture de la Bourse.
10.45 Carolyn Gray — C. B. S.
11.00 Récital d'orgue du capitaine H.-T. Dickinson.
11.15 Causerie sur le soin des enfants.
11.30 Le programme Mus-Kee-Kee.
12.00 L'heure ensoleillée.
12.30 Les mélodies de Mazola.
12.45 Cours de la Bourse.
12.55 Mercuriale des produits laitiers.
1.00 Orchestre.
1.15 Causerie agricole de l'U. C. C.
1.30 Orchestre.
2.00 Bill Huggins, C. B. S.

2.15 Le programme Mus-Kee-Kee.
2.30 Récital d'orgue par Ann Leaf. — C. B. C.
3.00 "The Hurdy Gurdy Man" — C. B. S.
3.15 "The Eton Boys".
3.30 "The Grab Bag", C. B. S.
4.00 Les "dictateurs".
4.15 Les voix de l'après-midi.
4.30 Cours de la Bourse.
4.45 Musique militaire.
5.00 Orchestre.
5.15 Petite symphonie.
5.30 Le programme du foyer.
6.15 Programme musical.
6.25 L'heure récréative.
7.00 Orchestre.
7.15 Les "Playboys".
7.30 Promenades avec de la Sunoco.
7.45 Concert de cordes du studio.
8.00 L'Heure provinciale.
9.00 Programme Frontenac.
9.15 Drames vécus.
9.20 Fats Waller.
9.30 Johnny Green "in the modern manner"—C. B. S.
10.00 Orchestre.
10.15 Chronique de l'Ordre.
10.20 Récital de piano.
10.25 Le reporter sportif Molson
10.30 L'orchestre du Corona.
11.00 Variétés Mus-kee-kee.
11.15 Nouvelles du jour.
11.20 Variétés Mus-Kee-Kee.
11.30 Musique de danse.
12.45 Transmission des nouvelles du Nord.
1.00 Fin des émissions.

LES JEUNES LIBÉRAUX ET LE PARTI CALDER

Certains journaux ont parlé de nouveau, ces jours derniers, de scission possible, sinon probable et prochaine, dans les rangs du parti libéral. Ainsi que la "Presse" le laissait entendre, il y a déjà une couple de mois, quelques jeunes libéraux du club de Réforme, de Montréal, songent depuis longtemps à préconiser des réformes qui, suivant eux, seraient devenues nécessaires. Tout indique, cependant, qu'il n'est et n'a nullement encore été question, du moins jusqu'à date, de se détacher pour eux du parti libéral. Selon ce que nous disait, en effet, l'autre jour, un des partisans du mouvement, désir des jeunes libéraux radicaux se résumerait à étudier avec des spécialistes en matières économiques et autres ces réformes qui leur paraissent s'imposer, à rédiger ensuite un programme conforme à leurs conclusions puis, enfin, à en discuter les grandes lignes avec les chefs du parti, y compris l'hon. M. Taschereau lui-même.

tion des rangs du parti libéral qui leur a été prêtée en certains milieux, et qui fut ébruitée par les journaux, aurait été la seule cause du retard apporté à la discussion et à la rédaction d'un nouveau programme d'action, et aussi à la campagne d'éducation de l'opinion publique que l'on projette. Mais ce travail, toutefois, ne se continuerait pas moins.

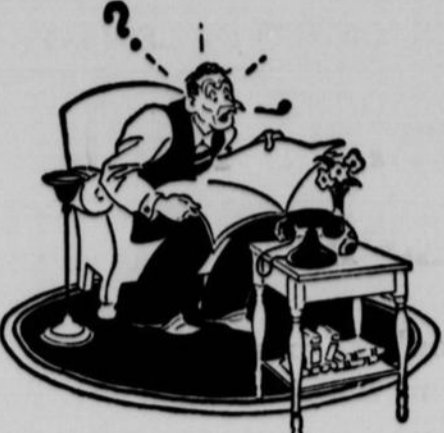
Aussi bons libéraux que les aînés

"Tout ce que nous voulons, en somme, déclarait notre interlocuteur, c'est un programme susceptible de répondre aux exigences nouvelles de notre temps, nées de la grande guerre aussi bien que de la présente crise, et maintenir notre parti au pouvoir, cela dans le seul intérêt bien compris du peuple auquel les libéraux sont seuls à pouvoir satisfaire

Car, ne l'oubliez point, nous sommes d'aussi bons, d'aussi fervents libéraux que nos aînés. Bref, tout le malentendu existant soi-disant entre certains jeunes et vieux libéraux serait exagéré à plaisir, et pour de simples fins électorales, par l'adversaire, attendu qu'il se limiterait à des divergences d'opinions légitimes

L'arrière-pensée d'une désertion...

QUAND
vous lisez qu'un ami vient d'hériter la forte somme... et qu'il reviendra sans doute s'établir en ville...



Appelez-le par téléphone interurbain... soyez le premier à le féliciter.

Le service interurbain est le moyen le plus rapide et le plus facile d'atteindre un ami absent, soit pour lui offrir des félicitations ou renouer une amitié. Il renferme une note personnelle. Vous pouvez téléphoner à environ 100 milles pour 30 cents. Voyez la liste des taux aux premières pages de l'annuaire.



L. Belcourt, Gérant

LA PLUS GRANDE VENTE DES GINS GENEVA AU CANADA



Rectification quadruple... patience et soin à vieillir le produit... tout cela ne suffit pas à expliquer les subtiles qualités qui distinguent le Geneva de Melchers.

C'est au tour de main du maître-distillateur, bien plutôt qu'à un simple procédé mécanique, qu'il faut attribuer ces qualités du gin CROIX D'OR de Melchers.

GIN CANADIEN MELCHERS CROIX D'OR

10 onces \$1.00
26 onces 2.30
40 onces 3.30

MELCHERS DISTILLERIES LIMITED — MONTREAL ET BERTHIERVILLE

en vue d'une adaptation du programme du parti libéral à des besoins inconnus avant aujourd'hui, divergences d'opinions qui n'auraient jamais été suivies de menace réelle de désertion de la part de qui que ce soit.

Les auteurs du mouvement

Comme on le sait, la plupart des auteurs du mouvement dont il est question depuis plus d'un an, notamment depuis les dernières élections municipales sont d'anciens présidents de l'association de la jeunesse libérale, dont quelques-uns devenus officiers du club de Réforme, et autres membres en vedette de ce club, savoir MM. Jean Martineau, René Thérberge et Claude Prévost, anciens présidents de ladite association et respectivement directeur, 2ième vice-président et secrétaire de langue française du club; M. Fred-A. Monk, ancien président du club; MM. Paul Gouin et Calixte Cormier, avocats et membres du club, etc. Telle est la raison pour laquelle l'on aurait attaché d'autant plus d'importance, en certains milieux, au mouvement auquel nous

faisons ici allusion.

Association à l'écart

Il convient de noter, néanmoins, que d'aucunes des idées préçées sont plutôt avancées, voire d'un radicalisme plus ou moins farouche, ce qui expliquerait certains officiers actuels de l'association de la jeunesse libérale, qui de prime abord eussent été prêts à les endosser et discutèrent et préférèrent, finalement, se tenir à l'écart.

Chose certaine, à ce que nous avons encore appris, et contrairement à certaine nouvelle rumeur récente, il n'a jamais été dans l'esprit d'aucun groupe de jeunes libéraux de se rallier à un troisième parti quelconque, pas plus à celui qui tenterait de fonder Me R.-L. Calder qu'à un autre.

Comme on le voit, il convient, ainsi que toujours, semble-t-il, de faire la part large à l'imagination populaire dans les potins politiques qui courent la rue au sujet des libéraux. Il en est, sans doute, de même pour les rumeurs concernant les divisions soi-disant profondes qui existeraient également chez les adversaires de ces derniers.



Laissez-moi BANNIR VOS DOUTES
déclare le dépositaire SHELL

ACCUSE DE SUBSTITUTION DE GAZOLINE

"JE ne saurais vous blâmer, vous automobilistes, pour les doutes que vous entretenez au sujet de la qualité de la gazoline et de l'huile que vous achetez. Quelques marchands peu scrupuleux ont, par leur malhonnêteté, jeté le discrédit sur tous les détaillants de gazoline et d'huile.

"Vous n'avez pas à vous soucier—lorsque vous achetez de moi 'Shell' a pris les moyens de prouver l'honnêteté de ses dépositaires. Le cachetage Shell permet à l'automobiliste de savoir exactement ce qu'est le produit qu'il achète."

BANNISSEZ vos doutes en achetant à la pompe Shell jaune et rouge. Car la gazoline Shell ne se vend qu'à des pompes cachetées. L'huile à moteur Shell ne se vend qu'en bouteilles cachetées qui ne sont remplies qu'aux dépôts Shell et livrées aux dépositaires sous cachet. Il vous est maintenant possible—que vous fassiez votre plein au grand poste de la ville ou au petit garage de campagne—l'avoir l'absolue certitude que vous vous assurez les quatre grands avantages propres à la gazoline Shell... démarrage rapide, accélération plus grande, puissance exceptionnelle et qualité antidétonnante absolue. De plus, quand vous voyez une bouteille Shell cachetée, vous savez que vous obtenez de l'huile à moteur Shell, authentique et de haute qualité et durée.

PROTEGEZ-VOUS AVEC LA cachetée

Renseignez-vous au sujet du SERVICE DE TOURISME gratuit de la Shell

Shell offre aux automobilistes un service de tourisme complet. Lorsque vous vous proposez de faire une randonnée, demandez aux dépositaires Shell de vous donner tous les renseignements quant à où aller et comment vous y rendre. Ce service est gratuit.

SHELL

GAZOLINE ET HUILE A MOTEUR AUCUN COUT ADDITIONNEL

T'a pas ?



JE VAIS BIEN RIRE D'EUX SI ÇA PEUT MORDRE!

T'a pas déjà décidé de te lever de bonne heure, un matin, espérant attraper quelques belles pièces et épater un peu tes amis —



V'LA BIEN MA VEINE! J'ÉCHAPPE LE PLUS GROS POISSON QUE J'AI JAMAIS EU AU BOUT DE MA LIGNE!

et comme cela arrive ordinairement, il y a bien un poisson énorme qui vient mordre, mais en approchant de la chaloupe, il en hurte le bord et se décroche



DIS DONC EST-TU BIEN SÛR QU'IL MÉTAIT PAS PLUS GROS QUÉ ÇA ?

QU'IL MÉTAIT PAS PLUS GROS QUÉ ÇA ?

QUAND J'VOUS DIS QU'IL ÉTAIT LONG COMME ÇA!

OUI OUI... ON LA CONNAÎT! IL A FRAPPÉ LE BORD DE LA CHALOUPE ET S'EST DÉCROCHÉ!

mais peu importe la sincérité que tu mets dans ton histoire, les amis ne croient pas un mot de ce que tu leur racontes —



MÉLOUIS — EST-CE QUE JE T'AI DÉJÀ PARLÉ DE CE POISSON QUE JE FAILLIS PRÉNDRE LA PASSE?

ALLEZ ALLÉZ, MES VIEUX — MAIS J'Y RETOURNE DEMAIN MATIN ET VOUS ALLEZ VOIR.

T'a pas déjà essayé la BLACK HORSE? Sa qualité supérieure n'est jamais mise en doute!

Dites simplement — "Bière BLACK HORSE"

BLACK HORSE

Dawes, S.V.P.

REPRODUIT DES RECHERCHES HISTORIQUES

LA FAMILLE GAULTIER DE COMPORTÉ

(Suite)

Nous croyons que le soldat Gaultier de Comporté fut licencié peu après son arrivée à Québec. Soldat volontaire, il n'avait pas contracté d'engagement et pouvait abandonner le service sans congé du roi. En tout cas, on le voit s'occuper de commerce deux ou trois ans après son arrivée ici. Il n'est pas probable qu'on aurait permis à un soldat de tenir magasin ou même de faire du commerce.

Il est vrai que l'abbé Daniel donne Philippe Gaultier de Comporté comme officier volontaire en 1669. Nous ignorons où l'excellent abbé a pris ce renseignement.

OFFICIER DE CARIGNAN ?

Avant de nous occuper de la carrière de M. Gaultier de Comporté au Canada, il est peut-être opportun de poser une question. Fut-il officier de Carignan? On a écrit que M. Gaultier de Comporté fut lieutenant dans la compagnie de son oncle La Foulle au célèbre régiment. Existe-t-il une preuve écrite à ce sujet?

Il est établi que M. Gaultier de Comporté arriva ici *soldat volontaire*.

S'il a été promu officier, c'est pendant le séjour du régiment de Carignan dans la Nouvelle-France qu'il a obtenu cet honneur. Nous avons sous les yeux une bonne douzaine de pièces au sujet de M. Gaultier de Comporté: actes de concession, contrat de mariage, lettres de grâce, actes de l'état civil, etc., etc. Aucune ne le qualifie d'officier. Quand M. Gaultier de Comporté présentait sa supplique pour obtenir ses lettres de grâce, il nous semble que le plus fort argument en sa faveur eût été de déclarer que, parti de la France comme soldat, sa bonne conduite, sa bravoure, son esprit de discipline lui avaient valu le grade de lieutenant. Il n'invoque rien de tel. Les lettres de grâce mentionnent le soldat mais ne disent pas un mot de l'officier. Pour nous, M. Gaultier de Comporté entra soldat dans le régiment de Carignan et en sortit soldat.

PROTÉGÉ DE L'INTENDANT TALON

Aussitôt libéré de son service militaire, M. Gaultier de Comporté, qui avait réussi à gagner les bonnes grâces de l'intendant Talon, fut nommé commissaire des magasins du Roi. Il exerça cette charge, croyons-nous, jusqu'à 1678. En effet, le 17 mai 1678, le roi signait une ordonnance pour l'entretien d'un garde-magasin à Québec. C'est précisément la charge qu'exerçait M. Gaultier de Comporté sous le titre de commissaire des magasins du Roi.

PROCURER DE L'INTENDANT TALON

Pendant son voyage en France, en 1670, l'intendant Talon avait nommé M. Gaultier de Comporté son procureur général et spécial par la pièce suivante reçue par le notaire Gabilon le 16 mars 1670:

"Pardevant les notaires du Roi au Châtelet de Paris soussignés, fut présent messire Jean Talon, conseiller du Roi en ses conseils, intendant de justice, police et finances en la Nouvelle-France, de présent à Paris, logé à l'Hôtel de Lyon, sis rue et paroisse de Saint-André-des-Arts, lequel a fait et constitué son procureur général et spécial Mr Philippe Gaultier, sieur de Comporté auquel il donne pouvoir de pour lui et en son nom recevoir de Monsieur le trésorier du Trésor Royal et de tous autres qu'il appartiendra tous les fonds et sommes de deniers que Sa Majesté ordonnera lui être payés et délivrés tant pour son remboursement que pour la Nouvelle-France, du reçu s'en tenir pour contrat et en donner toutes les quittances et décharges nécessaires et généralement, promettant, etc, obligeant, etc."

Deux ans plus tard, le 8 novembre 1672, M. Talon à la veille de son départ définitif pour la France, nommait son secrétaire, Philippe Varnier, et M. Gaultier de Comporté, ses procureurs pour gérer toutes ses affaires en Canada (1).

PRÉPOSÉ À LA RECETTE DU DIX POUR CENT
Le 20 juillet 1670, l'intendant de Bouteroue donnait la

Achetez toujours le meilleur

THÉ "SALADA"

"Frais des plantations"

commission suivante à M. Gaultier de Comporté:

"Nous, Claude de Bouteroue, conseiller du Roi en ses conseils et intendant de la justice, police et finances de la Nouvelle-France, île de Terre-Neuve et Acadie, avons commis et commettons par ces présentes Philippe Gaultier, sieur de Comporté, pour faire la recette du droit de dix pour cent qui sera levé sur les marchandises qui arriveront cette année à la charge d'en tenir bon et fidèle registre et d'en rendre compte à qui il sera ordonné, le sieur de Saint-Lusson pour tenir le contrôle de toutes les marchandises qui seront déchargées et autres choses sujettes au dix pour cent, les sieurs Nolan et François Bellefontaine pour faire décharger les dites marchandises, en tenir un bordereau exact, veiller à ce qu'il n'en soit point enlevé secrètement sans nos ordres et sans avoir déclaration. Pour ce faire leur donnons pouvoir même de faire ouvrir les ballots et coffres s'il en est besoin en tenant un fidèle registre du tout, etc., etc. Donnée à Québec le vingtième juillet g b y c soixante et dix."

M. Gaultier de Comporté s'occupa fidèlement de faire payer ce droit ou impôt de dix pour cent sur les marchandises apportées dans le pays. On le voit, le 1er septembre 1675, présenter requête au Conseil Souverain pour faire confisquer les marchandises que Eustache Lambert, bourgeois, de Québec, avait fait venir de France, faute d'avoir fait sa déclaration dans le temps voulu. Le Conseil par grâce donna mainlevée à Eustache Lambert des marchandises saisies par M. Gaultier de Comporté. Lambert devait cependant payer le dix pour cent réclamé et, en outre, une amende de trois cents livres, savoir deux cent quarante livres applicables à l'Hôtel-Dieu et les soixante livres restant aux gardes préposés pour la levée du droit de dix pour cent.

LE FIEF DE COMPORTÉ, ANTAYA OU DORVILLIERS

Le 10 octobre 1672, l'intendant Talon concédait à M. Gaultier de Comporté "une demie lieue de terre de front sur une lieue de profondeur, à prendre sur le fleuve St-Laurent, bornée d'un côté la concession du Sr Dautray (Dautré), tirant sur le dit fleuve et en descendant vers les terres non concédées (Berthier-en-haut), avec l'Isle au Foin et islets situés entre la terre ferme de son front et la dite Isle au Foin, pour jouir de la dite terre en fief et seigneurie..." (1)

M. Gaultier de Comporté ne s'occupa pas de défricher ou de faire des concessions sur son fief. Deux ans plus tard, en 1675, il le vendait à François Pelletier dit Antaya et à François Chotel Saint-Romain. Plus tard, le fils de Pelletier dit Antaya acheta la part de Chotel Dorvilliers, fils de François Chotel Saint-Romain. Il faut croire que les acquéreurs n'avaient pas rempli toutes leurs obligations puisque en 1700 on voit Chotel Dorvilliers acheter tout le fief de M. Gaultier de Comporté. Ce fief a successivement porté les noms de Comporté, Antaya et Dorvilliers.

SEIGNEUR DE LA MALBAIE

Moins d'un mois après avoir obtenu son fief et seigneurie de Comporté, M. Gaultier de Comporté recevait un autre beau cadeau de M. Talon. En effet, le 7 novembre 1672, il lui concédait six lieues de terre de front sur quatre lieues de profondeur, sur le grand fleuve Saint-Laurent, du côté du nord, joignant d'un côté, aux fermes de Tadoussac, au nord-est et au suroît le Cap aux Oies, pardevant, au sud, le fleuve Saint-Laurent, et par le derrière, au nord, les terres de Sa Majesté non concédées.

Cette concession était faite en fief et seigneurie aux conditions ordinaires.

Le 9 février 1675, M. Gaultier de Comporté rendait foi et hommage entre les mains de M. Duchesneau, intendant de la Nouvelle-France, pour son fief et seigneurie de la Malbaie. Il ne put donner son aveu et dénombrement pour cette seigneurie pour l'excellente raison qu'il n'y avait fait aucun défrichement et placé aucun colon, ainsi que l'y obligeait son acte de concession.

Le 15 octobre 1687, M. Gaultier de Comporté, par acte reçu par le notaire Gilles Rageot, vendait les deux tiers du fief et seigneurie de la Malbaie à MM. François Hazeur et Pierre Soumande Delorme.

L'autre tiers fut adjugé par la Prévôté de Québec, le 12 octobre 1688, à M. François Hazeur, après saisie sur les biens de M. Gaultier de Comporté, décédé.

Une petite rivière, la Comportée, qui coule dans la paroisse de Saint-Etienne de la Malbaie, a conservé le souvenir du premier seigneur de la Malbaie, Philippe Gaultier de Comporté.

MARIAGE DE M. GAULTIER DE COMPORTÉ

Avec un magasin qui lui rapportait de beaux profits, pourvu d'une charge assez lucrative, propriétaire de deux belles seigneuries, M. Gaultier de Comporté pouvait envisager l'avenir avec confiance. Il se décida à fonder un foyer. Le 22 novembre 1672, il épousait, à Québec, Marie Bazire, fille du sieur Jean Bazire, bourgeois, de Rouen, et de défunte honnête femme Jeanne Le Borgne. Marie Bazire avait accompagné dans la Nouvelle-France, son frère, Charles Bazire, qui était devenu un des plus importants négociants de Québec. M. Bazire donna à sa soeur une dot de quatre mille livres, soit deux mille cinq cents livres payables lors des noces et la balance payable au bout de l'année.

Le contrat de mariage de M. Gaultier de Comporté reçu par le notaire Becquet le 23 octobre 1672 porte les signatures de bon nombre des principaux citoyens de Québec. Citons: le gouverneur Frontenac, M. de Courcelles, ancien gouverneur, (il devait s'embarquer quelques jours plus tard pour retourner en France), l'intendant Jean Talon, Madeleine Laguide, épouse de M. Perrot, gouverneur de Montréal, le sieur Lachelier Talon, neveu de l'intendant, M. Provost, major de Québec, Philippe Varnier, secrétaire de M. Talon, M. Daumont de Saint-Lusson, Valentin Frappier de Beauregard, officier de Carignan, Hughes Randin, officier de Carignan,

François D'Orfeuille, Jean de Bonamour, médecin du Roi, le chevalier du Roc, officier de Carignan, Charles Bazire, Jacques de Chambly, officier de Carignan, Jean Juchereau de la Ferté, Jacques Leber, Charles Lemoyne de Longueuil, François Bissot de la Rivière, Séraphin Margane de Lavaltrie, officier de Carignan, Charles Couillard de Beaumont, Pierre Bécard de Grandville, officier de Carignan, Jean-Baptiste-François Des Champs de la Boutellerie, Jean-François Bourdon de Dombourg, Alexandre Petit, etc, etc.

Cette liste de beaux noms prouve que M. Gaultier de Comporté et sa future épouse étaient tenus en haute estime par toute la bonne société de Québec.

MARGUILLIER DE NOTRE-DAME DE QUÉBEC

En 1675, M. Gaultier de Comporté était marguillier de Notre-Dame de Québec. Ses confrères du banc étaient MM. Juchereau de la Ferté et François Hazeur. C'était un honneur très prisé que d'être marguillier de la principale église du diocèse et les plus riches citoyens de Québec tenaient à honneur d'être appelés à remplir cette fonction honorable. Quelques gouverneurs de la Nouvelle-France acceptèrent même avec plaisir d'être marguilliers honoraires de la cathédrale de Québec.

À la fête de la Purification de la sainte Vierge de 1675, les membres du Conseil Souverain assistant en corps à la grande messe de la paroisse, le bedeau oublia ou négligea de porter des cierges aux conseillers. Ceux-ci en furent très froissés et, le 4 février 1675, sur la remontrance du procureur général du Roi, le Conseil ordonna "que les marguilliers seraient mandés à la huitaine pour entendre ses décisions."

C'est le 12 février 1675 que MM. Juchereau de la Ferté, Hazeur et Gaultier de Comporté se présentèrent au Conseil. Le gouverneur Frontenac remplit toute la séance. Il fit aux marguilliers une admonition en règle. Finalement, il leur ordonna d'enjoindre au bedeau "de ne pas manquer aux civilités et services qu'il devait aux conseillers, soit pour annoncer le temps qu'il fallait marcher aux processions, pour l'adoration de la Croix, la présentation des cierges et des rameaux, la distribution du pain béni... et telles autres civilités qui dépendront d'eux."

Le 18 mars 1675, les marguilliers de Québec s'étant de nouveau présentés au Conseil Souverain pour faire valoir leurs moyens d'opposition à l'exécution de l'arrêt du 4 mars, M. de Frontenac, très en colère, leur fit un nouveau discours dont le résumé remplit plusieurs pages des délibérations du Conseil. Le vindicatif gouverneur attaqua les MM. du séminaire de Québec, les grands vicaires, les ecclésiastiques en général, etc., etc. Les trois marguilliers eurent aussi chacun leur paquet. M. Gaultier de Comporté fut peut-être le plus ménagé des trois. Il avait pourtant tenté plusieurs fois d'interrompre la harangue du gouverneur pour placer quelques observations.

Le Conseil s'occupa encore pendant quelques séances de ces futilités, mais les marguilliers prirent le sage parti de ne pas répondre et l'affaire finit par s'éteindre.

M. GAULTIER DE COMPORTÉ ET L'HÔTEL-DIEU DE QUÉBEC

M. Gaultier de Comporté était un des amis de l'Hôtel-Dieu de Québec. En 1675, les religieuses de l'Hôtel-Dieu eurent recours à ses bons services.

Mgr de Laval avait ordonné que le tiers du revenu de l'Hôtel-Dieu serait employé pour les pauvres. Les dames de l'Hôtel-Dieu, afin de donner aux pauvres ce qui leur revenait, demandèrent le partage de tous leurs biens. Mgr de Laval trouva leur demande raisonnable et décida de faire estimer les biens de l'Hôtel-Dieu par des arbitres afin d'en faire une juste séparation.

Les religieuses de l'Hôtel-Dieu suggérèrent comme arbitres, leurs amis, MM. Gaultier de Comporté et Jean Juchereau de la Ferté. Les arbitres des pauvres furent MM. François Hazeur et Noël Pinguet, deux autres citoyens respectables de Québec. Les arbitres furent nommés par ordonnance de Mgr de Laval, le 12 décembre 1675.

Tous quatre s'acquittèrent parfaitement de leur tâche et les partages furent faits suivant leur estimation (1).

PRÉVÔT DE LA MARÉCHAUSSÉE

Le 9 mai 1677, par son édit donné à Condé en Hainaut, Louis XIV créait un office de prévôt de la maréchaussée en la Nouvelle-France:

(A suivre).

LA CAISSE D'ECONOMIE
de Notre-Dame-de-Québec

Bureau principal: No. 21, St-Jean, Québec

EXCLUSIVEMENT QUÉBEC ET LEVIS

Les quatorze bureaux de LA CAISSE D'ECONOMIE sont situés à QUÉBEC et LEVIS, et offrent toutes les facilités voulues pour la petite épargne.

Les dépôts de 25 cents et en montant sont acceptés. Attention spéciale donnée aux dépôts reçus par la maille.

SUCCURSALES A LEVIS

RUE COMMERCIALE, No. 103, (au bas de la Côte);
AVENUE BEGIN, No. 20, (sur la Côte); cette succursale est ouverte le jour aux heures ordinaires et les Samedis Soirs de 7 hrs à 8.30 hrs.

COFFRETS DE SURETE

COFFRETS DE SURETE à louer au BUREAU PRINCIPAL et aux SUCCURSALES pour la garde de documents importants, bijoux et autres valeurs.

LA CAISSE D'ECONOMIE, en raison de sa charte et de la nature de ses opérations, offre à ses déposants des garanties exceptionnelles.

ANTALGINE

Maîtrise douleurs périodiques, rhumes, la grippe - n'affecte pas le cœur

LES CHATS ARCHEOLOGUES

C'est un des sujets d'orgueil du fascisme que d'avoir réussi à atténuer le chômage en Italie en envoyant de nombreux ouvriers d'une province où ils n'avaient pas d'ouvrage dans d'autres qui manquaient de main-d'œuvre. Mais le système ne s'applique pas seulement aux hommes, il peut donner aussi de bons résultats pour les animaux.

Les travaux qui ont récemment mis à jour le Forum de Trajan ont délogé un grand nombre de chats qui y vivaient à l'état demi-sauvage depuis plusieurs générations et qu'on appelait les "chats archéologues". Massacrer ces animaux eût été cruel, mais on ne savait pas qu'en faire, lorsqu'on a appris que les habitants de Littoria, la ville nouvellement fondée sur l'emplacement des marais Pontins, se plaignaient de l'abondance des rats qui mangeaient leurs récoltes.

La Société zoophile de Rome n'a pas laissé passer l'occasion. Les chats archéologues, capturés par centaines, ont été expédiés à Littoria où ils ont trouvé du travail... et de la nourriture.

— Figaro, Paris

LE QUOTIDIEN

41, Avenue Bégin, Lévis.
"Le Quotidien" est la propriété de la Compagnie de Publication de Lévis. Le Journal est publié et édité par la Compagnie de Publication de Lévis, au No. 41 Avenue Bégin, Lévis.
F. PICHETTE, J.-A. GAGNON,
Président. Gérant



Bon APRÈS AVOIR FUMÉ

WRIGLEY'S DOUBLE MINT CHEWING GUM
PEPPERMINT FLAVOR

rafraîchit VOTRE BOUCHE

LA MEILLEURE MEDECINE DE FAMILLE

LES PILULES RACINIÈRES INDIENNES DU DR MORSE

Les Pilules Racinières Indiennes du Dr Morse s'emploient depuis au delà d'un demi-siècle. C'est un essai qui vient de prouver leur valeur. Ces Pilules ont guéri des dizaines de milliers de personnes dans le monde civilisé; ceux qui désespèrent même de leur cas ont été ramenés à la santé et ne font que faire la louange de ces Pilules.

LES PILULES RACINIÈRES INDIENNES DU DR MORSE

soit faites de racines, de plantes et d'herbes que l'on cultive dans des jardins, et ce, au bénéfice de l'humanité souffrante. Elles agissent directement dans le Sang, l'Estomac, le Foie et les Reins. Elles déracinent le mal. Un essai convaincra les plus sceptiques de la valeur des

PILULES RACINIÈRES INDIENNES DU DR MORSE

Elles guérissent la BILIOSITÉ, la MAUVAISE DIGESTION, la CONSTIPATION, le FOIE et les MALADIES des ROGNONS. Elles constituent un excellent Purificateur de Sang. Tous les Pharmaciens et les Marchands, dans toutes les localités, les vendent au prix de 25 cts. On peut se les procurer par la maille, en payant d'avance, et franco le port, en s'adressant à

THE W. H. COMSTOCK CO, Limited, Brockville, Canada.

Nouvelles de Lévis et des environs

Séance du Conseil de ville, à Lévis, hier soir. --- Demande d'incorporation. --- La fermeture des magasins. --- Une réclamation. --- Refus de payer. --- La dernière partie de baseball. --- Il s'absente. --- Le Cirque Sims. --- Le Golf à Lévis; la coupe Breakey. --- Assemblée de la Chambre de Commerce, ce soir.

SEANCE DU CONSEIL DE VILLE, A LEVIS, HIER SOIR

Son Honneur le maire Durand a présidé, hier soir, la séance générale du conseil. Tous les échevins: MM. Brochu, Martin, Desrochers, Roy, Lamontagne et Roy étaient présents.

Le conseil a siégé en comité plénier. Il y a eu discussion au sujet du paiement d'arrérages de taxes municipales. Quelques échevins ont échangé des considérations et le tout s'est terminé, toutefois, dans le silence. L'échevin Brochu à qui on reprocha son absence, depuis le deux mai, a offert de donner sa démission si on n'était pas satisfait de l'administration de son département.

Plus tard, les journalistes furent invités à quitter la salle des comités. Une discussion assez vive s'y fit.

Demande d'incorporation. — M. Raoul Haince, secrétaire du club de Raquettes "Lévis" demande l'incorporation de son club. Le conseil a adopté une motion à cet effet.

La fermeture des magasins. — Des marchands ont demandé au conseil d'adopter un règlement pour fermer les magasins à 6 hrs. D'autres marchands ont adressé une contre-requête au conseil pour lui demander de décréter la fermeture des magasins à 8 hrs, excepté le vendredi et le samedi. Ces derniers ajoutent qu'il serait préférable de laisser

la fermeture libre. Le conseil a décidé de laisser la question libre en informant les marchands de décider la chose entre eux.

Dans les temps difficiles que nous traversons, il est préférable que le commerce soit libre, a-t-on prétendu au conseil!

Il réclame \$206.00. — M. R. De Blois, avocat, réclame, au nom de H. Dutil, de Québec, la somme de \$206.00 pour bris d'un auto Chevrolet (année 1927) dans la Côte Labadie. Le conducteur dit qu'il n'y avait aucune barrière pour l'empêcher de s'engager dans cette côte.

Le conseil a refusé cette demande.

Refus de payer. — MM. Boulanger, Marquis et Lessard, avocats, refusent, au nom du Patronage de Lévis, de payer une somme de \$78.40 pour taxes sur une propriété achetée par le Patronage et transformée en logement privé.

La dernière partie de base-ball. — Le rapport fait au sujet de la perception de la taxe du sou du pauvre, à Lévis, à la dernière partie de base-ball, indique que 275 personnes ont payé une entrée de 25 cts.

La séance est levée.

IL S'ABSENTE

M. l'échevin Brochu a demandé au conseil la permission de s'absenter parce qu'il lui fallait reprendre son travail de pilote vers 11 hrs. M. Brochu s'absente.

LE CIRQUE SIMS

Les représentations continueront cette après-midi et ce soir, au Cirque Sims rue Fraser.

Il y a quelques heures de plaisir à passer sur les terrains, et ce, à bon marché. Le prix d'assistance pour examiner les exhibits est modique et à la portée de tous.

La direction du Cirque annonce qu'elle fait de son mieux pour donner satisfaction et créer des représentations tout-à-fait intéressantes.

Demain, il y aura des représentations dans l'après-midi et le soir.

LE GOLF A LEVIS — LA COUPE BREAKEY

La deuxième partie du concours pour la détention de la coupe Breakey, au jeu de golf, a eu lieu samedi dernier.

La troisième partie du concours aura lieu, en août. Elle sera toute aussi intéressante que les précédentes.

M. Rolph McWilliams, capitaine du Club, qui a remporté dans la première partie a été vaincu, dans la seconde, par M. J. T. Keleher. Il y a quatre joueurs qui le suivent de près, ce qui laisse croire à des changements dans la dernière manche.

Les points enregistrés, à date, sont:—

	1ère	2ème	total
Keleher, J. T. ...	79	69	148
McWilliams, R. ...	76	76	152
Enright, B. D. ...	80	75	155
Davidson, R. J. ...	77	79	156
Bradley, C. B. ...	81	76	157
Bennett, W. L. ...	84	77	161
Sauvageau, J. C. ...	77	88	165
Currie, R. J. ...	85	81	166
Perry, G. ...	86	82	168
Lawson, J. H. ...	88	81	169
Weyman, H. E. ...	85	85	170
Warner, Geo. ...	90	82	172
Duffy, R. R. ...	88	91	179
Genn, H. M. ...	99	84	183

Samedi prochain, les membres du Club "Thetford-Mines" feront leur visite annuelle au Club "Lévis". Il y aura de belles parties. Dames et messieurs prendront part aux parties.

LA CHAMBRE DE COMMERCE CE SOIR, A LA SALLE DION — Ce soir, il y aura une assemblée

Poste CHRC Québec

580 kilocycles
JEUDI

- P.M.
- 4.57 L'Heure Tavnans
 - 4.58 L'horaire des programmes
 - 5.00 Chansonnettes de Ambroise St-Cyr.
 - 5.30 Dans l'intimité
 - 6.00 L'Heure Cyma
 - 6.15 L'orchestre de concert de l'Hôtel Victoria.
 - 6.15 Le Journal
 - 6.30 Auto Parts Sales
 - 6.45 Danses de campagne, courtoisie Jos. Picard
 - 7.00 Programme O. Miller
 - 7.15 Chansonnettes
 - 7.30 L'Heure Cyma
 - 7.31 Nouvelles et l'horaire des programmes (C. C. R.)
 - 7.36 Minstrels — C. C. R.
 - 8.00 Le Meunier du St-Laurent courtisane de St. Lawrence Flour Mills.
 - 8.30 In Drake's Time — C. C. de la R.
 - 9.00 Lilies and How to Grow Them (C. C. R.)
 - 9.15 Musicale (C.C.R.)
 - 9.30 Band Program — C. C. R.
 - 10.00 Parade des Provinces (C. C. de la R. — NBC)
 - 10.30 Prairie Pastoral (C. C. R.)
 - 11.00 L'Heure Cyma
 - 11.01 Le Reporter Buckingham
 - 11.15 Gilbert Darisse et son orchestre de danse de l'Hôtel Victoria
 - 11.30 Nouvelles et pronostics de la température (C.C.R.)
 - 11.38 Charles Barnet et son orchestre (CBS—CCR)
 - 11.45 Henry Busse et son orchestre de danse de Chicago (VBS—C. C. de la R.)
 - 12.00 L'Heure Tav. (O Canada)

VENDEREDI

- A.M.
- 9.00 L'Heure Tavnans
 - 9.01 Club du Jou-Cou CHRC)
 - 9.15 Concert J. A. Rochette
 - 9.30 Cé-Phanol Products
 - 10.00 L'horaire des programmes
 - 10.01 Mélodies matinales
 - 10.15 P. L. Frenette
 - 10.30 Les Magasins Guy Inc.
 - 11.00 Variétés
 - 11.30 Poèmes symphoniques
 - 12.00 La chanson française
 - 12.15 André Dorion, O. D.
 - 12.30 La Gomme Teaberry
 - 12.45 La chanson française
 - 1.00 Moment musical Faguet
 - 1.15 Variétés
 - 1.30 L'Heure délicateuse
 - 1.45 Fragments d'opéras
 - 2.00 Rapports maritimes
 - 2.01 L'horaire des programmes
 - 2.02 L'Heure Tav. (O Canada)

Croquet à Villemay

Le tournoi de croquet organisé entre les membres du club "Villemay" a pris fin hier soir, par la victoire de MM. Philippe Bégin-Dr Roméo Bourget sur leurs adversaires, MM. Honorius Carrier - Paul Guay.

Les parties furent des plus contestées et le score a été de 2 à 1.

Deux prix (2 jambons) dont l'un offert par le président du club, M. Honorius Carrier, boucher, et l'autre, par le club, furent donnés à MM. Philippe Bégin et Dr Roméo Bourget, les heureux champions du tournoi.

Nos félicitations aux vainqueurs et nos remerciements à MM. Carrier et Guay de nous avoir prouvé qu'ils étaient de taille à leurs adversaires, mais que le succès n'a pas couronné leurs efforts jusqu'au bout.

Le club Villemay qui remercie tous les joueurs qui ont participé à ce tournoi ainsi qu'à l'assistance qui s'est toujours faite nombreuse, profite de l'occasion pour annoncer à tous les joueurs de croquet de la rive sud, désireux d'entrer dans le grand tournoi des coupes "Gilbert", détenues présentement par l'équipe Philippe Bégin-Clément Lachance, qu'ils ont encore toute la semaine prochaine pour se faire inscrire.

de la chambre de commerce de Lévis, en la salle Dion, à 8 hrs. Les membres prendront connaissance du rapport de la délégation qui a eu lieu à Ottawa.

ALLONS AU CAP, au pèlerinage du 15 juillet 1934

organisé par les PP. Oblats pour glorifier et prier la T. Ste Vierge. Si des circonstances incontrôlables nous en empêchent, faisons-nous-y représenter ou au moins, aidons à son organisation par nos prières et nos aumônes. Le train du pèlerinage partira de la Gare du Palais à 6.30 hrs a.m. (heure avancée.) Prix des billets: adultes \$2.00, enfants \$1.00. Les billets seront bons pour revenir le lundi, si on le désire. — Comme nous pourrions assister à quelques-unes des grandes manifestations du Tricentenaire de Trois-Rivières, nous tenons à en avertir les patriotes de nos différentes sections de la St-Jean-Baptiste de Québec et des environs. Nous souhaitons à toutes nos associations religieuses et nationales la plus cordiale bienvenue sur notre train rapide du pèlerinage. Pour toute communication s'adresser au R. P. PELLETIER, o. m. i., 15 Avenue des Oblats, St-Sauveur, Québec. Le Comité.

Hepburn attaque...

(Suite de la page 1)

par année. Les ordres en conseil revouquant les nominations de l'hon. J. R. Cooke et M. C. A. Maguire de l'Hydro et de MM. McClanahan et McNamara des Liqueurs avaient été adoptées précédemment hier.

M. F. A. Gaby, ingénieur en chef de l'Hydro sera congédié aujourd'hui et M. Odette a annoncé que M. Berningham gérant général aux Liqueurs devra aussi abandonner son poste.

L'économie faite par le gouvernement hier représente déjà \$40,000 annuellement. Les anciens commissaires de l'Hydro, au nombre de trois, retireraient \$38,000 par an. Avec la nouvelle commission, un homme seul touchera \$10,000, d'où épargne de \$28,000. La Commission des Liqueurs, constituée par un homme, remplace la commission auparavant formée par deux hommes qui retireraient \$22,000, d'où économie de \$12,000.

La démission de deux autres officiers a également été acceptée, hier, l'ex-premier ministre Geor-

OBSEQUES DE MME P.-J. MONTREUIL

La mère de M. le Dr J.-L. Montreuil et de M. J.-O. Montreuil, I. C., décédée la semaine dernière a eu d'imposantes funérailles samedi.

Les obsèques de Mme Elmire Carpentier, épouse de feu M. P. J. Montreuil, ancien agent d'assurance et mère de M. J.-O. Montreuil, ingénieur civil du dépt de la Voirie, et de M. le Dr J.-L. Montreuil, ont eu lieu samedi matin en l'église de St-Dominique.

Un émouvant hommage a été rendu à la mémoire de cette femme d'élite décédée à l'âge vénérable de 86 ans. Un cortège très imposant de parents et d'amis a escorté la dévouée mortelle de la regretée disparue, de la résidence mortuaire, chez sa fille Mme Isidore Maranda, 63, Avenue Park, jusqu'à l'église St-Dominique, où a été chanté le service.

A l'église la cérémonie funéraire S. Henry s'est retiré comme membre de la Commission du Parc de Niagara, et M. R.-A. Stepells a démissionné comme président de la commission du salaire minimum.

Pour le championnat de la Rive Sud

Tous les joueurs de croquet sont priés de prendre note que l'ouverture du tournoi de croquet pour le championnat de la rive sud, aura lieu vers la mi-juillet.

Les personnes qui désirent prendre part à ce concours devront faire connaître le nom de leur équipe au soussigné en appelant au No 366-w, entre 6 et 7 heures p.m.

Ce concours sera éliminatoire et sera joué 2 dans 3 parties.

Aux gagnants de ce concours seront présentées les coupes "Gilbert", détenues actuellement par l'équipe gagnante de l'année dernière, Bégin et Lachance.

Des prix seront en plus offerts aux deux équipes qui se rencontreront en partie finale.

Paul BEGIN, Organisateur.

ECUYERE RICHE VETUE



Grace Hanneford une des brillantes étoiles de la fameuse famille Hanneford, passa pour être l'écuyère la mieux habillée de l'Amérique. Ses costumes font l'envie de toutes ses admiratrices partout où elle passe. Les costumes des écuyères de cet acte ont coûté une petite fortune.

Il y a trois femmes dans la troupe, Grace, la femme de Poodles le fameux bouffon écuyère, Elizabeth, Jr et Madame Elizabeth la mère d'Elizabeth et de Poodles, les trois sont merveilleusement costumées et leur acte est des meilleurs.

La fameuse famille Hanneford avec Poodles, le roi des clowns écuyères vient en tête dans la liste des attractions du grand Cirque Al. G. Barnes, qui sera à Québec, mercredi le 18 juillet. Représentations à 2 et 8 hrs p. m. Entrée à la ménagerie à 1 et 7 hrs, p. m.

ARRÊTEZ!
... étudiez LES TARIFS D'ÉTÉ du CANADIEN NATIONAL avant de faire vos projets de vacances

Cet été vous pouvez à très bon compte vous payer un voyage de vacances avec tout le confort et toute la sécurité de trains modernes et rapides.

Excursions de 21 jours dans les Maritimes.
Voyages de 45 jours à la côte du Pacifique.
Randonnées de 16 et de 45 jours aux Parcs Nationaux.
Billet et quart pour voyages de fin de semaine et du dimanche.

Demandez les brochures explicatives et des renseignements sur les hôtels. L'agent du Canadien National vous aidera volontiers à régler votre itinéraire.

J.-H. PROULX, Agent
Gare du Canadien National By Avenue Laurier — Lévis

SERVICE CONFORT RAPIDITÉ SÉCURITÉ

CANADIAN NATIONAL RAILWAYS

Voyagez par chemin de fer et profitez de vos vacances.

Le Canada prend tous les moyens possibles pour encourager le tourisme, mais il ne faudrait pas croire que ces efforts tendent uniquement à attirer des étrangers.

Les visiteurs du dehors sont toujours les bienvenus et, naturellement, ils ne viendront jamais en trop grand nombre. Mais les Canadiens se doivent de connaître leur propre pays, d'en admirer les beautés et d'en goûter les charmes particuliers.

La chose vous est facile. Un court voyage, peu coûteux, par chemin de fer, et vous découvrirez des coins charmants, des beautés insoupçonnées. Un plus long voyage vous ouvrira les horizons des provinces-sœurs et, tout en apportant les distractions et le repos nécessaires, vous révélera le pittoresque et les richesses touristiques de notre pays.

D'ailleurs, ne devons-nous pas donner l'exemple aux visiteurs que nous désirons attirer? Incidemment, vos vacances employées à voyager auront pour vous un double résultat: elles vous procureront les distractions et le repos désirés et aideront au relèvement économique dont vous bénéficierez tous les premiers.

Grâce à ses hôtels, camps d'été et à ses multiples moyens de transport et de communication, le chemin de fer permet les déplacements les plus agréables à des prix très avantageux.

Les services du Canadien National, que vantent les touristes étrangers, sont à votre entière disposition. Recommandez, en toute confiance, le Canadien National à vos amis du dehors et profitez vous-même des nombreux avantages qu'il offre aux voyageurs de toutes catégories.

Les chemins de fer délivrent, l'été, des billets d'excursions, et de voyages à prix réduits. Renseignez-vous auprès des agents.

CANADIEN NATIONAL